

Formation S'installer autrement en agriculture : la SCOP et la SCIC

Si vous lisez cette information, probablement que :

- vous avez un projet collectif en agriculture !
- le monde de l'ESS vous interpelle...
- vous rêvez d'un système de gouvernance différent...
 - vous souhaitez ne pas reproduire les schémas classiques de capitalisation financière en agriculture, et pourtant vous êtes obligé.e d'investir...
- vous vous questionnez sur le statut social du Non Salarié Agricole peu protecteur pour l'agriculteur...
- vous imaginez une ferme diversifiée, avec des interactions vertueuses entre ses ateliers !
- vous avez d'autres raisons...

... pour vous questionner sur la **pertinence des SCOP et des SCIC en agriculture** !

Cette formation est donc pour
vous et/ou les autres membres de votre collectif
**Vendredi 7 mars sur la SCOP des Volontoux à Beaumont les Valence
et vendredi 14 mars 2025 sur la SCIC Le Courtil à Quincieux,
de 9H à 17H**

Venez comprendre :

- le fonctionnement des SCOP et des SCIC,
- les différences entre les SCOP - SCIC et les sociétés civiles agricoles classiques (GAEC, EARL, SCEA),
- les freins des SCOP - SCIC dans les projets agricoles
- mais aussi les perspectives qu'offrent les SCOP - SCIC pour changer notre société.
- des montages innovants pour des fermes productrices en recherche d'impacts sociales et écologiques positifs

Ces journées de formation, en partenariat avec l'Adear de la Drôme, s'ancreront dans le concret avec :

- Deux visites de fermes coopératives et diversifiées : SCOP des Volontoux (26) et SCIC Le Courtil de Quincieux (69)
- des témoignages
- des apports théoriques de Rémy Dalant Welcomme de l'URSCOP et de Béatrice Badel des Fermes Partagées

Les conditions de participation :

	Formation	Adhésion à l'Adear de la Drôme	Frais de déplacement, d'alimentation
Cotisant à Vivea (à jour des cotisations)	Le coût pédagogique est à la charge de Vivéa	Obligatoire : prix libre, montant suggéré = 40€ (notamment pour les Drômois qui vont bénéficier d'un accompagnement de l'Adear Drôme) Personnes déjà adhérentes d'une autre Adear : pas d'adhésion obligatoire !	A votre charge Repas tirés du sac
CPF	Le coût pédagogique est pris par le CPF		
Autres OPCO	Possible hors subrogation		
Autofinancement personnel	100€ la journée *2 = 200€		

Pour vous inscrire, par mail à bbadel@lesfermespartagees.coop en précisant votre statut actuel, avec en pièce jointe le document "Inscription Formation Mars 2025".

Pour en savoir plus, appelez au 07 57 18 90 74...